

**Jean-Paul DUBIER**

*Chargé de Missions FFVB*

Tél : 06 81 75 21 70

E-Mail : [jpdubier.cdm@ffvb.org](mailto:jpdubier.cdm@ffvb.org)

### 3 points importants

1. Veuillez apporter la plus grande attention à la photo que vous téléchargez pour chacun de vos licenciés. Vérifiez son orientation, sa visibilité etc...

Le descriptif ci dessous devrait vous aider pour les prises de photos.

Cette photo ne sera pas retravaillée, et ce sera celle imprimée sur la licence en taille réduite.

En cas de photo illisible la licence pourra être refusée par un arbitre lors des rencontres à venir.

2. Sans photo, la licence ne pourra être imprimée.

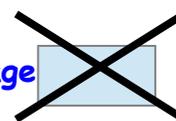
3. Le club pourra imprimer autant d'exemplaires de licences qu'il en aura besoin individuellement ou en listes. Elles pourront être exportées en format pdf

### Photos d'identité

Pour tous les documents : format portrait



pas de format paysage



Format de photos

Taille en cm : 3,5 cm en largeur, 4,5 cm en hauteur

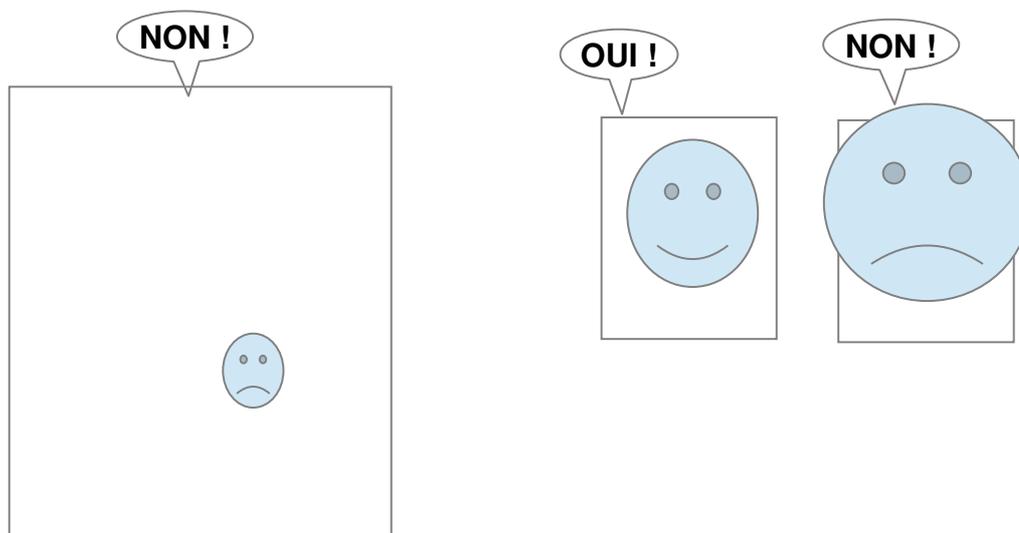
La référence sera ce que nous appellerons une photo d'identité (voir page suivante)

Taille en pixels

Au minimum 590 x 710 (format fixe obligatoire pour les licences ETR)

Taille de la "tête" par rapport à l'espace

Comme pour une photo d'identité voir ci dessous



Ne prenez pas en photo la photo d'une pièce d'identité.

Ne laissez pas de grandes bordures autour de la photo.

L'informatique, ce n'est pas de la magie, et il n'est pas possible de gérer tous les aléas et toutes les variantes. Nous sommes obligés de restreindre les formats.

Une photo floue, non reconnaissable trop petite sur une grande feuille, par exemple, provoquera le refus de la licence.

Nous allons tous devoir prendre de bonnes habitudes et ainsi nous allons tous optimiser notre temps et gagner ainsi de l'efficacité.

Nous pouvons prendre en référence le descriptif du ministère de l'intérieur :

## **Photo d'identité : normes à respecter**

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10619>

<b>Sujet</b>	<b>Obligations</b>
Qualité	La photo doit être nette, sans pliure, ni trace.  La photo doit mesurer 35 millimètres de large sur 45 millimètres de haut.
Format	La taille du visage doit être de 32 à 36 millimètres (soit 70 à 80% du cliché), du bas du menton au sommet du crâne (hors chevelure).  La photo ne doit présenter ni sur-exposition, ni sous-exposition.
Luminosité, contraste et couleurs	Elle doit être correctement contrastée, sans ombre portée sur le visage ou en arrière-plan.  Une photo en couleurs est fortement recommandée.
Fond	Le fond doit être uni, de couleur claire (bleu clair, gris clair). Le fond blanc est interdit.
Tête	La tête doit être nue sans chapeau, foulard, serre-tête ou autre objet décoratif.  La tête doit être droite et le visage dirigé face à l'objectif
Regard et expression	Il faut fixer l'objectif.  L'expression doit être neutre et la bouche doit être fermée.
Visage et yeux	Le visage doit être dégagé.  Les yeux doivent être parfaitement visibles et ouverts.  Si vous avez des lunettes, vous n'êtes pas obligé de les porter sur les photos.
Lunettes et montures	Par contre, si vous les portez, <ul style="list-style-type: none"><li>• la monture ne doit pas être épaisse et ne pas masquer les yeux,</li><li>• et les verres doivent être ni teintés, ni colorés et sans reflet.</li></ul>